



Socialement responsable

FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Compte rendu de la réunion ASS/ANGDM le 18 septembre 2019

Le 18 septembre s'est tenue la première réunion ASS/ANGDM depuis la baisse des prestations décidée par les Tutelles et la Direction, sans l'aval des partenaires sociaux. La délégation CFTC était composée de Kurt SCHIRLE et Raphaël MARGHERITA. Cette mission s'est tenue dans les nouveaux locaux de l'Agence, 1 rue de Flandre à Paris.

Conformément aux décisions de l'interfédérale, en ouverture de séance, la déclaration suivante a été faite (joint en annexe 1). Concernant la déclaration faite par les partenaires sociaux, le Président informe la commission qu'il transmettra celle-ci aux Tutelles qui décideront des suites à donner. Concernant le droit de réponse des partenaires sociaux dans Arc en Ciel, une réponse nous sera faite prochainement.

Approbation du compte rendu du 6 juin :

La CFTC s'est abstenue sur le CR dont le contenu ne répondait pas à nos attentes.

Point FNAS :

La situation nous a été présentée au 31 août 2019.

On note une forte baisse cette année, cela est sûrement dû aux courriers de restriction des aides depuis le 15 juillet. A suivre.

Point ASS :

Un point étape nous a été projeté sur les vacances. Le bilan fait apparaître que :

La mise en place des nouvelles participations financières selon les tranches de ressources se traduit par une augmentation de la fréquentation des bénéficiaires aux plus faibles revenus. 64% des départs se situent entre la tranche de 0 à 5 contre 47 % en 2018.

La revendication CFTC enfin satisfaite, les résultats sont probants.

La répartition par tranche d'âge a peu évolué, la majorité se situe entre 65 et 74 ans, celle-ci est logique vue la démographie de notre population.

On constate une baisse des départs sur VTF.

Saint-Gildas est conforme aux prévisions de départ (légèrement en hausse). Cependant, les réclamations des ayants droit augmentent, notamment, concernant la nourriture, les locaux, la literie, etc. Des discussions sont actuellement en cours avec la CAN concernant l'entretien du bâtiment et du matériel. Une étude va être lancée. A suivre.

Sur les tableaux ci-joints, on constate que les différentes prestations de la politique sociale sont en baisse sur l'exécution 2018 à 2019. La direction associe cette baisse de prestations à la réduction de l'effectif des ayants droit.

Il faut retenir que fin août 2019, 68,33 % du budget ASS, hors politique vacances, ont été consommés.

Le tableau de prévision d'atterrissage COG, après application du RNASS, est modifié à compter du 15 juillet 2019, dont les détails des prestations modifiés ainsi que l'impact financier attendus et joints.

Ce tableau prévoit :

Pour 2019 un déficit de 547 790 €

Pour 2020 un bénéfice de 509 433 €

Pour 2021 un bénéfice de 484 001 €

Cela nous laisse entrevoir 2 solutions :

La première : qu'il faut revoir le RNASS pour créer de nouvelles prestations ou remettre en place celles supprimées en juillet 2019.

La deuxième : voir la tutelle demander de lui retourner le solde comme cela s'est fait les années précédentes.

Le directeur de l'agence souhaiterait organiser une réunion de réflexion voire une commission sur le devenir de ce solde fin 2021.

La direction maintient sa demande d'entrevue spécifique avec les fédérations et de préférence d'une manière individuelle pour aborder l'ensemble de la politique de l'agence.

Orientations 2020 :

Rappel du budget COG, baisse de 5 %/an. Il est fixé en 2020 à 2,23 M€.

Les orientations suivantes sont privilégiées :

- **Maintien de Saint-Gildas :** avec deux séjours « clin d'œil », séjour thématique « bien-être » et « festival » en plus du séjour gastronomique.
- **Séjour VTF :** optimisation des participations et maîtrise des coûts.
- **Action de proximité :** à la marge des régions et en fonction des opportunités des secteurs comme cette année.
- **Augmentation :** l'augmentation des prix à la journée sur St-Gildas et VTF va suivre celle de l'INSEE, soit 1,04 %. Cette proposition sera soumise au prochain CA.

Commentaire CFTC :

La modification des barèmes voulue depuis longtemps a porté les résultats escomptés, à savoir :

- Favoriser les départs des plus bas revenus.
- Diminuer fortement les listes d'attente.
- Meilleure gestion des priorités de départ.
- Etc.

Par contre, la CFTC n'est pas favorable à l'augmentation des prix à la journée, car elle considère qu'un effort important a été fait l'an dernier (augmentation + baisse de la durée du séjour) alors que les retraites n'augmentent pas de la même manière.

De même, la CFTC a demandé que la réflexion sur les vacances entre long séjour et proximité doit continuer, car elle considère qu'il faut tenir compte du vieillissement de la population. Un débat intéressant pour les mois à venir.

Pour la délégation CFTC
Raphaël MARGHERITA